

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2016

OBJET :

**Résiliation de la convention de financement
de l'association Saint Max Essey Football club**

Rapporteur : M. SAPIRSTEIN
Délibération n° 14

EXPOSE DES MOTIFS

Lors de sa séance du 11 octobre 1999, le Conseil Municipal a accepté une convention tripartite de financement de l'association « Saint Max Essey Football Club » entre cette association et la ville de Saint Max.

Or, les différends intervenus au cours de l'année 2015 entre les dirigeants du club et une partie significative de ses adhérents ont eu pour conséquence la création d'une nouvelle association sportive : l'association « Football Club d'Essey-lès-Nancy » dont la publication au Journal Officiel des Associations est intervenue le 8 août 2015.

Des échanges réguliers sont intervenus entre les deux clubs fin 2015 et début 2016, notamment sur un projet de fusion. Cependant, aucun accord n'a pu être trouvé.

L'association « Football Club d'Essey-lès-Nancy » compte à ce jour 79 adhérents dont 47 enfants de moins de 11 ans pour la plupart domiciliés à Essey-lès-Nancy et issus pour la plupart de l'association « Saint Max Essey Football Club ».

Par ailleurs, la convention de financement du 11 octobre 1999 dispose à son article 2 que : « La ville d'Essey-lès-Nancy et la ville de Saint Max s'engagent à participer au financement partiel du « Saint Max Essey Football Club » sous la forme d'une subvention de fonctionnement de chaque commune étant du même montant ».

Cependant, au regard des comptes annuels produits par l'association « Saint Max Essey Football Club » ces dernières années, il apparaît que la ville d'Essey-lès-Nancy a davantage participé au fonctionnement du club.

ANNEES		2016	2015	2014	2013
SUBVENTION	ESSEY-LES-NANCY	15 500€	17 323,93€	10 175€	24 016€
SUBVENTION SAINT MAX		9 000€	10 000€	10 000€	10 000€

Cette subvention de fonctionnement permet notamment au club de faire face aux dépenses relatives aux fluides dont le détail figure ci-après :

ANNEES	2012	2013	2014	2015
EAU	654,58 €	670,79 €	659,71 €	1 107,26 €
EDF	6 586,75 €	7 559,02 €	7 508,10 €	6 584,19 €
TOTAL	7 241,33 €	8 229,81 €	8 167,81 €	7 691,45 €

Le coût total supporté par la ville pour les années 2014 et 2015 est annexé à la présente.

Dans ce contexte, le Conseil Municipal ne peut ignorer cette situation et doit revoir ses engagements portant sur le financement de l'association « Saint Max Essey Football Club » en tenant compte de la création de l'association « Football Club d'Essey-lès-Nancy ».

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission « Jeunesse et Sport » en date du 2 juin 2016, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à dénoncer la convention tripartite précitée de financement du 11 octobre 1999 afin d'établir un nouveau partenariat. Conformément à l'article 5 de ladite convention qui prévoit le respect d'un préavis de 12 mois, la résiliation prendra effet au 1^{er} octobre 2017.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 7 abstentions (M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO, pouvoir MME POYDENOT) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 24 juin 2016.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	10 juin 2016
- Convocation distribuée les :	10 juin 2016
- Affichage du compte-rendu le :	24 juin 2016
- Affichage du procès-verbal le :	23 septembre 2016

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoint
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO
Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. LAURENT
- MME GEORG à M. MARSON
- M. DI TOMMASO à M. PERNOSSI
- MME POYDENOT à M. CAUSERO

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME PAGELOT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**